

# La mixité sociale à l'école fait ses preuves

Toulouse et Paris mènent des expérimentations pour lutter contre la ségrégation scolaire, avec des résultats encourageants

**M**oi, je veux que mes enfants sortent de la cité, je trouve important qu'ils se confrontent à d'autres cultures, qu'ils fréquentent des jeunes qui ne leur ressemblent pas. Ici, dans le quartier, il y a une forte concentration de personnes issues de l'immigration, ce n'est pas bon», s'agace Zaïma Hamdaoui. Elle habite le Grand Mirail, un quartier prioritaire du sud-ouest de Toulouse. Alors quand, en 2016, le département de la Haute-Garonne expose son projet de revoir la carte scolaire pour améliorer la mixité sociale, cette mère de deux adolescents accueille la nouvelle avec enthousiasme.

La capitale de l'Occitanie n'est pas la seule ville de France concernée par la ségrégation scolaire. Ce phénomène touche l'ensemble du territoire. D'après un rapport du Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco) de 2015, «10 % des élèves fréquentent un établissement qui accueille au moins 63 % d'élèves issus de milieux socialement très défavorisés». Ce manque de mixité s'explique en partie par la carte scolaire, qui veut que les élèves soient scolarisés non loin de chez eux – ce qui, dans un contexte de forte ségrégation urbaine, renforce la ghettoïsation de certains établissements.

Forts de ce constat, une vingtaine de territoires, dont les départements de la Haute-Garonne et de Paris, ont entrepris des expérimentations dont les modalités diffèrent, mais qui ont la même ambition : permettre à des enfants de classes sociales différentes de se côtoyer dans une même école et, ainsi, de créer du lien. «Il en va de l'unité de notre République. En favorisant la mixité dans les classes et les établissements, on lutte contre les inégalités, on favorise la réussite scolaire et l'on restaure l'ascenseur social. C'est un outil d'intégration», assure Georges Méric, président du conseil départemental de la Haute-Garonne.

La Ville de Paris, où les collèges apparaissent

## « C'est aux parents que la mixité sociale pose problème. Pour les élèves, ce n'est pas un sujet »

ISABELLE BERTOLINO

doctrante en éducation à l'université Toulouse-Jean-Jaurès et coautrice d'un rapport d'évaluation du dispositif toulousain

comme les plus ségrégués de France – la proportion d'élèves issus de catégories socio-professionnelles défavorisées varie de 0 % à 61 % –, a, quant à elle, fait le choix de revoir les règles d'affectation de six collèges des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements, proches géographiquement mais très contrastés dans leur composition sociale. «La capitale concentre, sur un territoire relativement étroit, une population socialement diverse avec une forte ségrégation résidentielle. Deux collèges situés à quelques mètres peuvent



Deux collégiennes rentrent chez elles, dans la cité du Mirail, après une journée au collège, dans le centre de Toulouse. VALENTINE CHAPUIS/AFP

avoir un recrutement social très différent», remarque Julien Grenet, directeur de recherche au CNRS et codirecteur adjoint de l'Institut des politiques publiques (IPP). Les six collèges impliqués depuis la rentrée 2017 dans l'expérimentation ont été réunis deux par deux en trois secteurs (collèges Antoine-Coysevox-Hector-Berlioz, Henri-Bergson-Edouard-Pailleron, Marie-Curie-Gérard-Philippe). Les élèves sont affectés dans un des deux établissements du secteur dont ils dépendent, selon une procédure propre à chaque secteur.

Dans les deux villes, quel que soit le dispositif retenu, le bilan est jugé plutôt positif. A Toulouse, les élèves du Mirail scolarisés en centre-ville obtiennent un meilleur taux de réussite au brevet – 63 % contre 50 % en moyenne dans les collèges de leur lieu de résidence, classés en réseaux d'éducation prioritaire renforcée ou REP + – et affichent des choix d'orientation plus ambitieux.

A Paris, «au bout de trois ans, rentrées 2017 à 2019, deux des trois secteurs ont atteint leur objectif de mixité sociale. Dans le troisième secteur, après des résultats initialement décevants, les écarts de composition sociale entre les deux collèges ont commencé à se résorber et l'évitement vers le privé a reculé», peut-on lire dans un rapport d'évaluation de l'IPP publié en 2021. Pour le reste, notamment les effets sur la confiance en soi, le fatalisme social ou encore le climat scolaire, il faudra

attendre un peu. Une étude est en cours, dont les résultats sont attendus en 2023.

Aujourd'hui louées, ces initiatives se sont initialement heurtées à des résistances parfois farouches. «L'idée d'envoyer des élèves de 6<sup>e</sup> loin de chez nous, cela n'avait rien d'évident. Ici, tout le monde se connaît, on se sent en sécurité. Les enfants sont dans un cocon, ils n'ont même pas besoin d'aller à la cantine», témoigne Zaïma Hamdaoui. A cela s'ajoute la peur de la stigmatisation.

### Lever les craintes

«Les clichés qui circulent sur les jeunes de cité sont nombreux, certaines personnes ont peur que leurs enfants ne soient rejetés», poursuit la mère d'élèves. Un avis que partage Hakima Nemri, également habitante du Grand Mirail, dont la fille, en 5<sup>e</sup> dans un collège du centre de Toulouse, a eu du mal à s'acclimater à son nouvel environnement : «En 6<sup>e</sup>, elle n'avait pas de copines, elle se sentait à l'écart. On lui demandait d'où elle venait, on l'interrogeait sur ses origines. Elle ne comprenait pas. Ce genre de questions ne se posent pas dans les quartiers.»

Quant aux familles des collèges favorisés, à Toulouse comme à Paris, beaucoup ont vu l'arrivée de ces élèves des quartiers d'un très mauvais œil. «Certains parents ont eu des réactions totalement disproportionnées. Pendant plusieurs mois, on a assisté à une véritable guerre de tranchées. Les réunions étaient

hypertendues», se souvient Sylvaine Baehrel, vice-présidente du Collectif apprendre ensemble, qui regroupe des parents du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et membre de la FCEP 75. Parmi les arguments avancés : la baisse du niveau scolaire et les problèmes d'insécurité. «Pour ces parents, les gamins de cité sont forcément des délinquants, alors qu'il s'agit de 6<sup>e</sup>, c'est-à-dire d'enfants de 11-12 ans», rappelle Zaïma Hamdaoui.

Pour lever les craintes et convaincre que «tout le monde a à gagner à plus de mixité sociale», le conseil départemental de la Haute-Garonne a organisé plus de cent trente réunions. «Au début, cela a été un peu sportif, admet Georges Méric. Il a fallu parfois faire des compromis, mais on a réussi.» A Paris également, le climat s'est apaisé. «Les phases de transition sont toujours compliquées, mais une fois que les choses sont mises en place, les tensions retombent», analyse Julien Grenet.

Compliqué, ça l'a surtout été pour les parents. «C'est à eux que la mixité sociale pose problème. Pour les élèves, ce n'est pas un sujet», note Isabelle Bertolino, doctorante en éducation à l'université Toulouse-Jean-Jaurès et coautrice d'un rapport d'évaluation du dispositif toulousain. Pour preuve, «les enfants se sont très vite mélangés au collège mais aussi à l'extérieur. Aujourd'hui, ils s'invitent les uns chez les autres», confirme Zaïma Hamdaoui. ■

ISABELLE DAUTRESME

## « Il faut comprendre que faire groupe nous renforce »

TÉMOIGNAGE | Paraplégique, Jean-Luc Simon développe l'accompagnement de personnes handicapées par des pairs

Jean-Luc Simon est cofondateur du Groupement français des personnes handicapées, auteur de *Vivre après l'accident. Conséquences psychologiques d'un handicap physique* (Chronique sociale, 2010). Il milite pour la «pairémulation», soit l'accompagnement vers l'autonomie des personnes handicapées par d'autres handicapés engagés plus avant dans cette voie.

«J'espère que tu vas crever de ton handicap!» C'est ce que m'a lancé, un jour, dans un bus bondé, une femme furieuse d'avoir à quitter sa place pour que je puisse en trouver une avec mon fauteuil roulant. A ce moment-là, même si j'étais en plein Paris, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, je me suis senti très seul. Personne n'a bronché. J'aime beaucoup la capitale, j'y vis depuis 1993, en alternance avec des séjours en province auprès de ma famille et de bons amis, mais je constate que celui ou celle qui présente une déficience, donc une apparente faiblesse,

qu'elle soit motrice, sensorielle ou intellectuelle, doit être solide pour garder le moral face à la brutalité de la société. Dans cette jungle, certains, moins armés que d'autres, s'effondrent.

Moi, j'ai eu de la «chance». Après mon accident de la route, en 1983, qui m'a laissé paraplégique à 25 ans, alors que je suivais ma rééducation à l'hôpital, j'ai rencontré un jeune qui était en fauteuil roulant depuis deux ans. Il m'a transmis tout ce qu'il avait lui-même appris pour se débrouiller au quotidien : savoir franchir un trottoir sur deux roues, ne pas se laisser intimider par un râleur, remonter sur le ring... Je ne le savais pas encore à l'époque, mais ce fut ma première leçon de «pairémulation».

La «pairémulation», terme que j'ai déposé par la suite à l'Institut national de la propriété industrielle, désigne la transmission de savoir-faire et de compétences par des handicapés autonomes, pour des personnes handicapées en recherche de plus d'autonomie. Avec

le but de renforcer leur conscience sur leurs possibilités, leurs droits et leurs devoirs. C'est un encouragement à l'émancipation et à l'autodétermination.

En 1993, afin de promouvoir cette démarche, Henry Cassirer [qui a coordonné en France l'Année internationale des personnes handicapées, en 1981] et moi avons créé le Groupement français des personnes handicapées. Nous nous sommes inspirés du travail de deux militants américains handicapés, Ed Roberts et Judith Heumann, qui ont fondé, dans les années 1970, à Berkeley (Californie), le premier centre pour la vie autonome, dupliqué ensuite dans toute l'Amérique du Nord.

### Compétences communes

En France, grâce à des financements européens, nous avons lancé, en 1994, une première formation courte aux fonctions de «pairémulateur». Nous développons aujourd'hui un programme plus complet de 160 heures sur six semaines, étalées sur cinq mois, avec l'Association

régionale du réseau des instituts de formation en travail social en Pays de la Loire. La troisième édition annuelle commence le 28 novembre, à Angers.

Nous formons des groupes de 15 personnes, sélectionnées sur la base de leurs expériences du dépassement des situations de handicap liées à des déficiences motrices, sensorielles ou psychiques, des addictions ou de la précarité. L'objectif est de développer les compétences transversales communes à toutes les pratiques de soutien par les pairs. S'il arrive que nous soyons taxés de communautarisme, il faut comprendre que faire groupe nous renforce, c'est le départ de la construction identitaire et d'une estime de soi qui permet d'avancer en étant mieux armé pour faire front.

Les participants à la formation partagent leurs histoires, analysent leurs vécus, identifient les compétences acquises pour compenser leurs restrictions, découvrent comment les transmettre à leurs pairs. Ils apprennent

aussi à exprimer leurs compétences dans les institutions, à former les éducateurs et l'ensemble des intervenants de l'aide à la personne.

La formation délivre une qualification, et une reconnaissance du métier est en cours. Suivant les années, nous sommes financés par l'agence régionale de santé, par le département de Loire-Atlantique, par la région Pays de la Loire. La formation coûte 4000 euros, et nous faisons tout pour que cette somme soit couverte par les multiples – et parfois obscurs – fonds consacrés à la formation et à l'insertion.

Au fil des ans, en France, les pratiques de soutien par les pairs se sont multipliées. Les appellations sont multiples : pairs aidants, médiateurs de santé pairs, patients intervenants, travailleurs pairs, pair advocates... Ces pratiques sont désormais encouragées par les pouvoirs publics, qui en reconnaissent l'intérêt. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE HENNEBELLE